

Les termes du classement au patrimoine mondial du parcellaire de l'île de Hvar (Croatie)

Fiche **QUESTIONS SUR...** n° 13.01.Q02

juillet 2022

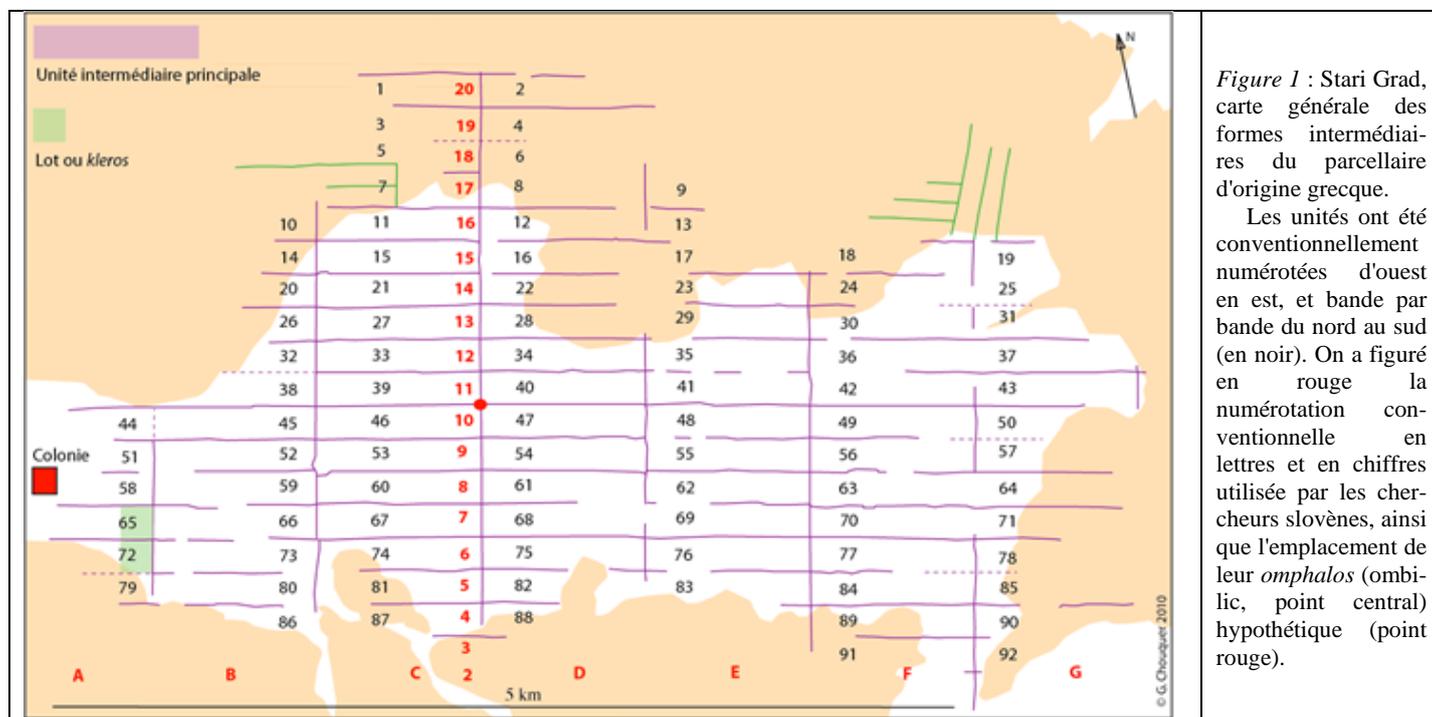
Mots clés : parcellaire pierre sèche - Hvar - planification grecque - patrimoine mondial

En juillet 2008, l'Unesco a inscrit la plaine de Stari Grad (île de Hvar, Croatie) au patrimoine mondial, en raison de la présence exceptionnelle d'un parcellaire de colonisation d'origine grecque, caractérisé par son modelé de pierres sèches. Le classement est le résultat d'une analyse archéologique et morphologique montrant que ce qui était pris pour une centuriation romaine, était en fait un parcellaire grec. On ne peut que se féliciter du choix de classer ce site au patrimoine mondial de l'Unesco. Néanmoins, les termes par lesquels les experts du patrimoine mondial ont justifié le classement doivent être interrogés, car ils supposent un récit qui ne peut avoir eu lieu.

Un parcellaire longtemps lu comme centuriation romaine

Dans cette grande île, la plaine de Stari Grad présente un parcellaire au modelé de pierres sèches, qui montre de très fortes régularités métriques. À l'isoclinie (même orientation) d'ensemble s'ajoutent la disposition en bandes, la périodicité des mesures (repérable à vue et participant à la définition), et l'enchâssement dans une plaine d'érosion karstique bien circonscrite par les reliefs calcaires arides.

Les premières observations sur la plaine de Stari Grad remontent au XIX^e siècle : en 1873, S. Ljubic signala l'origine ancienne du parcellaire, mais ses travaux n'eurent pas de retentissement dans le monde académique. Pour cela, il fallut attendre la publication de John Bradford en 1957. Ayant travaillé sur des photographies aériennes verticales de la *Royal Air Force*, Bradford publia une courte analyse assortie de clichés saisissants, montrant la réalité du parcellaire "pétrifié" ; il proposa une interprétation romaine, en identifiant des mesures de 5 et de 25 *actus*, lecture ensuite reprise par ceux amenés à citer ce parcellaire.



La relecture des années 1980

Dès 1983, M. Zaninovic fit observer que là où Bradford avait vu des unités de 5 *actus*, on devait lire une mesure de 6 plèthres ou d'un stade¹, et que là où il avait vu 25 *actus*, on était en fait en présence d'une mesure de 5 stades. Comme la colonie de Pharos était une création des colons grecs de Paros (385-384 av. J.- C.), il y avait donc un doute légitime quant à une interprétation romaine.

Dans le même temps, une autre équipe travaillant dans le cadre d'un *survey* général de l'île aboutit aux mêmes résultats² : elle identifia également un parcellaire grec, récusa la mesure d'un pied de 0,297 m au profit d'une mesure plus grande, mais ne put en fixer la valeur en raison des variations lors des mesures.

On trouve, dans ce parcellaire :

- Une division en forme de limitation avec des unités intermédiaires rectangulaires originales (910 x 182 m), soit une largeur égale au cinquième de la longueur. Cette unité intermédiaire peut correspondre à une forme d'un stade de large sur cinq de long, la mesure de 910 m donnerait 3 000 pieds de 30,33 cm, et celle de 182 m 600 pieds. On ignore le nom de ce type de forme intermédiaire principale de la division et du lotissement : s'agit-il d'un *kleros*, et cette bande de 16,5 hectares de superficie était-elle le lot attribué à chaque colon ?

- Ces unités intermédiaires rectangulaires sont disposées dans le sens de la longueur de la plaine, plus ou moins d'Ouest en Est ; on en compte environ 90, dont seulement une cinquantaine de complètes.

- Les auteurs slovènes ont proposé d'organiser ces unités à partir de deux axes principaux dont la croisée déterminerait un *omphalos*, ou point de départ de l'arpentage. Mais ce n'est qu'une hypothèse.

D'après l'observation directe, on peut supposer plusieurs modules de partition de l'unité rectangulaire :

- division en 2 sous-modules de 455 x 182 m ;

- division en 5 sous-modules de 182 x 182 m, ou 36 plèthres ;

- des sous-modules de 91 x 364 m.

Cependant le nombre de cas où ces partitions sont nettes est extrêmement limité : l'irrégularité préside à l'agencement du parcellaire, signe de mutations historiques fortes, et de nombreuses zones anisoclines contredisent l'hypothèse linéaire d'un parcellaire d'origine.

Les termes du classement du parcellaire par l'Unesco

Cette réévaluation de l'interprétation a accompagné une campagne pour le classement du parcellaire au titre du patrimoine mondial de l'Unesco. Il vaut la peine de lire les termes du classement : "*La plaine de Stari Grad, située sur l'île adriatique de Hvar, est un espace culturel qui est resté pratiquement intact depuis sa première colonisation par des Grecs venus de l'île égéenne de Paros au IV^e avant J.-C. L'activité agricole originelle – basée sur la vigne et l'olivier – de cette plaine fertile s'est maintenue depuis les origines jusqu'à aujourd'hui. Le site est aussi une réserve naturelle. Le paysage, qui comprend des parcelles et des chemins délimités par des murs de pierres sèches, ainsi que des petites constructions en pierre, témoigne de l'ancien système d'organisation agricole en lots réguliers utilisé par les Grecs, la chora, qui est restée pratiquement intacte au cours de 24 siècles. La plaine de Stari Grad représente un système complet d'occupation du sol et de colonisation agricole ; le parcellaire mis en place par les colons grecs a été respecté par les époques suivantes.*

L'activité agricole au sein de la chora a été permanente, pendant 24 siècles jusqu'à nos jours.

Critère (ii) : Le parcellaire foncier du IV^e siècle avant JC de la plaine de Stari Grad témoigne de la diffusion du modèle géométrique grec de la répartition des sols agricoles dans le monde méditerranéen.

Critère (iii) : La plaine agricole de Stari Grad est restée en usage continu et conforme aux productions initiales pendant 2 400 ans. Elle témoigne de sa permanence et de sa durabilité au cours des siècles.

Critère (v) : [...] un exemple menacé par [...] l'abandon de l'agriculture traditionnelle. Le cadastre grec [...] est aujourd'hui faiblement modifié. La plaine de Stari Grad forme un ensemble agricole et foncier intègre. L'authenticité du système foncier grec de la chora est bien attestée" (Source : <http://whc.unesco.org/fr/list/1240/>)

L'argumentation prétend donc que tout est intact, intègre : l'histoire a respecté ce monument, l'usage agricole a été continu, et l'empilement à sec des pierres est le signe de l'authenticité ; seule l'époque actuelle menace le vestige, parce qu'il y a dépopulation et abandon de la forme traditionnelle d'agriculture. Donc, si on résume, une absence d'histoire pendant 24 siècles et un certain affolement contemporain !

¹ mesure de longueur de 600 pieds grecs, ou 400 coudées

² Stancik et Slapsak 1988

[page 2](#) Fiche consultable sur le site internet www.academie-agriculture.fr onglet "**Publications**" puis "**Table des matières des documents de l'Encyclopédie**".

Discussion : la part du temps dans la construction du paysage

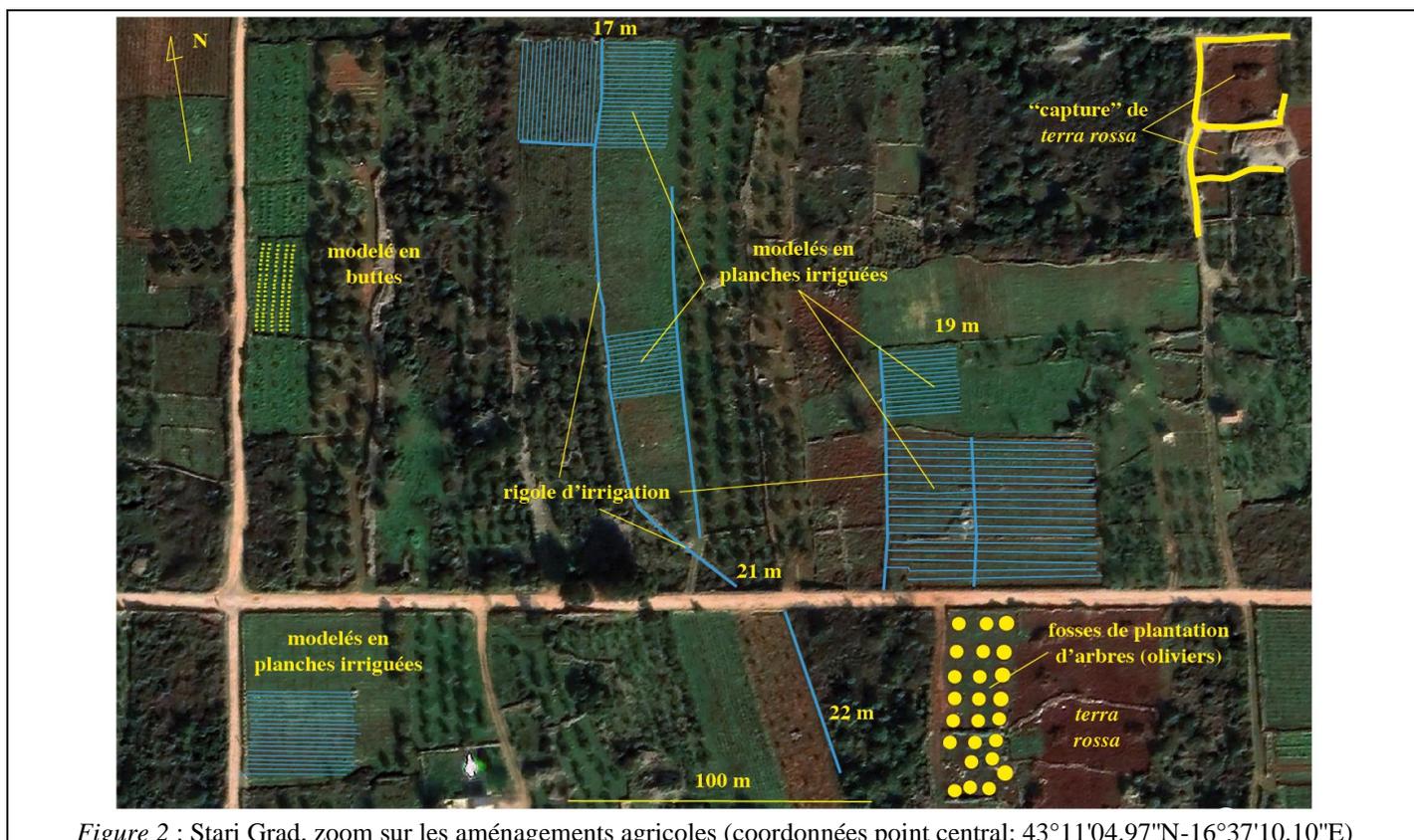
La discussion engagée ici ne porte ni sur l'origine grecque du parcellaire, ni sur la légitimité du classement au titre du patrimoine mondial, faits acquis. Elle porte uniquement sur l'argumentaire, c'est-à-dire le fait de prétendre que le parcellaire et l'organisation agraire classés sont grecs et intacts.

Si l'origine est bien grecque, il faut apprécier la part du temps. Ce dont témoigne la morphologie agraire de la plaine, c'est du succès étonnant d'une initiative d'arpentage qui remonte au début du IV^e s av. J.-C. ; c'est déjà un résultat considérable et, s'il fallait argumenter, cela seul justifierait amplement le classement. Mais la construction du parcellaire est, comme toujours, une affaire de très longue durée.

D'autre part, un parcellaire en pierres sèches ne doit pas abuser : la pierre sèche ne dispose d'aucun privilège épistémologique qui lui donnerait une ancienneté que les autres limites agraires n'auraient pas (celtique, grecque ou autre !). Ce n'est que par un classement historiciste des plus contestables que la pierre sèche a pu, aux XIX^e et XX^e siècles, passer pour plus ancienne que la pierre liée par un mortier, et qu'elle a acquis une réputation pré- et protohistorique (celtique par exemple), dans les pays européens. Ici, la pierre sèche, c'est de l'épierrement entassé sur les marges du champ pour gagner des surfaces cultivables.

Une image aérienne très détaillée (janvier 2021) met en évidence le processus d'aménagement agricole : un des objectifs de l'occupation agraire de cette plaine est de piéger les sols de *terra rossa* formés par la décomposition du calcaire. La plaine étant un vaste *polje* karstique, dont le fond alterne des affleurements de roche calcaire (que les pierriers soulignent) avec les taches brunes des plages de *terra rossa*.

Quelle a été la durée de formation de ces sols et des parcellaires agricoles qui tentent d'exploiter les parties cultivables de la plaine ? Quelle a été l'évolution agropédologique et agronomique de ces parcelles ? Il est peu crédible de les imaginer telles quelles il y a 24 siècles ! Un travail plus approfondi – conjuguant image aérienne et recherche sur le terrain – serait d'analyser le détail de l'aménagement : traces de culture en planches légèrement bombées, en buttes, et fosses de plantation qui supposent un circuit de l'eau.



Résumons : ce que l'Unesco a réellement classé, c'est la façon dont les sociétés post-antiques, et jusqu'au XX^e siècle, ont édifié, employé, construit, entretenu, réaménagé, restauré, modifié un parcellaire d'origine grecque, mais dont l'état grec nous est inconnu dans le détail. La forme en plan (planimétrie) a été, quant à elle, protégée d'une disparition radicale, à l'inverse de ce qui s'est passé dans tant d'autres cas.

Le parcellaire de l'île de Hvar n'est pas exclusivement grec.

L'emploi ambigu du fixisme

Relevons aussi l'ambiguïté dans l'emploi des concepts de paysage, de durabilité ou encore de foncier, réduits au fixisme par l'absence de récit dynamique. En ne faisant pas clairement la distinction entre forme en plan et modelé, entre planimétrie et paysage, et en utilisant de façon un peu générale le seul mot de paysage, on est conduit à la confusion sur la nature de l'héritage.

L'argumentaire du classement suggère que la permanence du paysage serait un indice de sa durabilité, notamment de celle du système foncier. Si, comme tout le laisse à penser, la durabilité a été produite ici par l'usage et la construction progressive du parcellaire, et donc sa transmission, il serait préférable d'adopter une définition plus souple de ce concept. Lorsque les auteurs de la notice écrivent : "*L'authenticité du système foncier grec de la chora est bien attestée sur l'ensemble de la plaine*", on peut se demander ce que cela signifie, et on peut supposer que les auteurs ne veulent pas dire que les rapports sociaux et fonciers coloniaux de l'Antiquité sont restés le cadre social et foncier permanent pendant 24 siècles. On suppose aussi qu'ils ne s'aventurent pas à vouloir faire œuvre d'historiens, et à tenter de décrire les rapports fonciers du IV^e s av. J.-C. La phrase est donc floue : tous les systèmes fonciers, qui ont dû se succéder dans cet espace, sont par définition authentiques, mais ils sont différents ; il ne reste rien du système foncier colonial grec (d'ailleurs mal connu) et c'est heureux, car l'Unesco aurait alors classé de bien curieuses valeurs : des colons spoliateurs et des indigènes expropriés, des esclaves et des dépendants, un mode économique parasitaire, une transformation radicale du milieu par l'arpentage géométrique, etc., tous traits caractéristiques de la colonisation antique !

Mieux vaut donc réfléchir à l'inversion de valeurs que produit le temps, c'est-à-dire au changement de sens d'une initiative que nous condamnerions si elle se produisait aujourd'hui dans les termes qui furent ceux de son époque, mais que nous valorisons aujourd'hui pour sa dimension patrimoniale. Mieux vaut réfléchir au processus qui fait que la patrimonialisation (en tant que processus) s'opère, et que cela se produit en même temps que la résilience de la structure s'établit et que sa morphologie change, tout en présentant des éléments de permanence, comme ici la forme en plan initiée par l'arpentage initial.

Gérard CHOUQUER, membre de l'Académie d'Agriculture de France

Ce qu'il faut retenir :

La recherche a récemment requalifié le parcellaire de la plaine de Stari Grad (Hvar, Croatie) en démontrant son origine grecque. Mais les termes par lesquels les experts de l'Unesco ont classé ce site au patrimoine mondial sont irrecevables en raison de leur fixisme. Ce que l'Unesco a classé, c'est ce que 24 siècles d'occupation agraire ont fait d'un arpentage grec, en le transformant sans cesse et, de ce fait, le transmettant.

Pour en savoir plus :

- John BRADFORD : *Ancient Landscapes. Studies in field Archaeology*, G. Bell and Sons, Londres, 1957, 297 p.
- Z. STANCIC et B. SLAPŠAK : *A modular analysis of the field system of Pharos*, dans J.C. CHAPMAN, J. BINTLIFF, V. GAFFNEY, B. SLAPŠAK (éd.), *Recent developments in Yugoslav archaeology*, BAR, International Series, n° 431, Oxford 1988, p. 191-198.
- M. ZANINOVIC : *Greek land division at Pharos*, dans *Archaeologia Iugoslavica*, 20-21 (1980-1981), 1983, p. 91-95.